



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

maladies neurodégénératives

Question écrite n° 91732

Texte de la question

M. Jean-Pierre Barbier attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, sur le plan maladies neurodégénératives 2014 - 2019 et ses mesures. Il exprime des réserves quant aux objectifs fixés et aux moyens alloués. Alors que les mesures concourant au répit de l'aidant et à l'aide au maintien à domicile de la personne malade sont absolument prioritaires, seuls 38 millions d'euros leur sont alloués pour toute la durée du Plan. Par ailleurs, c'est parce que la somme est faible que les objectifs le sont tout autant avec la création de seulement 740 places supplémentaires en équipes spécialisées Alzheimer. Une récente étude estime que 104 672 nouvelles places seraient nécessaires pour apporter un soutien à l'ensemble des personnes malades et des aidants. Aussi il lui demande le montant des moyens supplémentaires que le Gouvernement va dégager pour répondre aux besoins.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Barbier](#)

Circonscription : Isère (7^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91732

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [8 décembre 2015](#), page 9785

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)